



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E95760

VALABLE JUSQU'AU 27/09/2024

ÉDITÉ LE 06/07/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/08/2001

Forme juridique : SARL

Capital : 16 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRENOBLE 438 760 340

Siret : 438 760 340 00036

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 81 17335

Assurance Responsabilité Travaux :

AUXILIAIRE 320.230002

Assurance Responsabilité Civile :

AUXILIAIRE 320.230002

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2022

Raison sociale : F.S.V. MENUISERIE

1 RUE DE VAUCANSON
ZA DU REVORCHON
38230 CHAVANOS

Téléphone : 09 61 61 14 36

Fax : 04 72 05 17 48

Portable :

Site Internet : www.fsv-menuiserie.fr

E-mail : fsv.menuiserie@gmail.com

Responsabilité légale :

CUNHA MARCO CO-GÉRANT / FERREIRA LIONEL CO-GÉRANT

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	23/09/2020
4511	Fourniture et pose volets, stores, portails, rideaux, grilles, portes de garage et portes sectionnelles - résidentiel et tertiaire Mention RGE	27/06/2023
4512	Fourniture et pose volets, stores, portails, rideaux, grilles, portes de garage et portes sectionnelles - collectif - tertiaire et industriel Mention RGE	27/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE GRENOBLE
8, RUE ETIENNE FOREST
B.P. 298
38009 GRENOBLE CEDEX 01

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.